

SAÔNE DOUBS BRESSE

2^e
semestre
2025



l'actualité de votre Communauté de communes



DOSSIER p 6

Maitriser l'état des digues sur le long terme



p 3

ACCOMPAGNER
LES HABITANTS
DANS LEURS TRAVAUX
DE RÉNOVATION



p 4

RÉTROSPECTIVE
SUR L'ARRÊT
DU PROJET
DE MAISON DE SANTÉ



p 8

UNE RENTRÉE ANIMÉE
À L'ESPACE
DE VIE SOCIALE



p 9

IMMERSION ESTIVALE
DANS LA LÉGENDE
DU LOUP GAROU

Chères lectrices et chers lecteurs,

Fidèle à ses objectifs, ce magazine semestriel vous tient informés des actions et décisions de la Communauté de communes.

Cette deuxième édition de l'année 2025 met en lumière une des compétences de la Communauté de communes : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations communément appelée GEMAPI. C'est dans ce cadre qu'un programme pluriannuel d'entretien des digues a été mis en place afin de les protéger dans le temps et assurer durablement la sécurité des biens et des personnes contre les inondations.

Dans ces pages, vous trouverez également les nouveaux services à destination des habitants du territoire :

L'Espace de vie sociale « la Boussole », créé en partenariat avec la Croix Rouge, s'est montré très actif pour développer les liens sociaux sur le territoire. Les premières actions proposées vous permettront de découvrir cet espace et ... de franchir ses portes.

Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement pour les travaux de rénovation de l'habitat est mis en place depuis octobre et des permanences sont organisées dans les deux Espaces France Services du territoire pour répondre aux demandes des habitants.

Ce magazine est l'occasion de revenir sur les temps forts de l'été 2025 que ce soit pour les jeunes de Saône Doubs Bresse comme pour les habitants du territoire qui ont pu découvrir à la piscine intercommunale la belle discipline de la natation synchronisée.

Il est aussi l'opportunité de préciser le contexte du projet de maison de santé et les raisons qui ont conduit à son interruption, faute de professionnels de santé pour l'intégrer. Cette décision difficile a été prise en responsabilité, elle ne modifie en rien l'intérêt que porte la Communauté de communes sur les questions de santé et compte-tenu des enjeux forts sur notre territoire, elle reste fortement mobilisée pour contribuer à l'amélioration de l'offre de santé.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux pour 2026.

Bien fidèlement à vous.

Brigitte Béal

Présidente de la Communauté de communes



Accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation

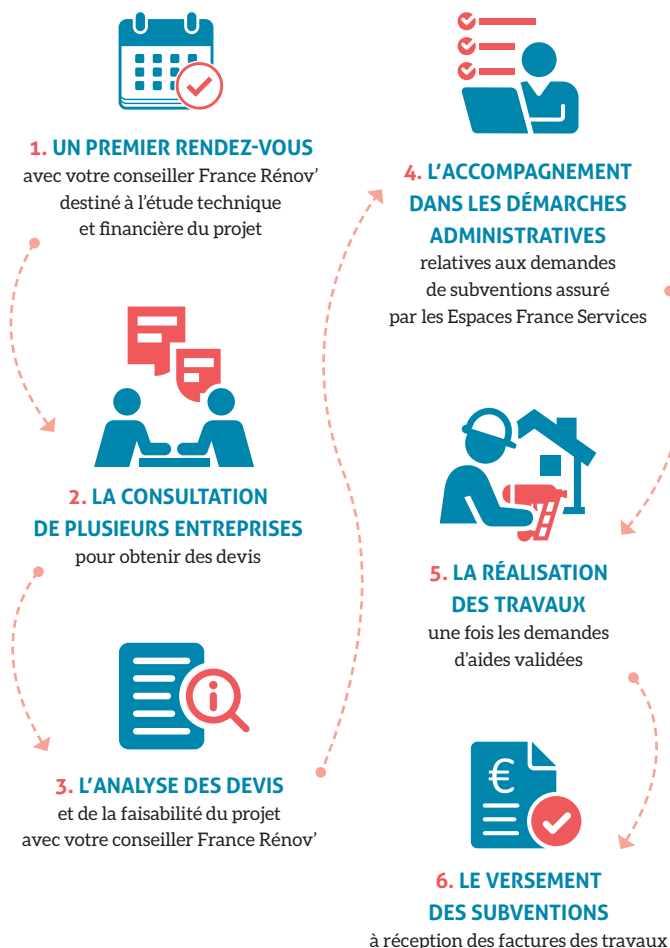
Le pacte territorial France Renov' a pour but d'aider les habitants dans leur projet de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Grâce à votre nouveau conseiller France Renov', vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique tout au long du projet et d'une information fiable vers les dispositifs d'aide financière existants. Il s'adresse aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires du secteur privé.



France Renov' propose aux particuliers :

- **UN SUIVI ET DES CONSEILS TECHNIQUES GRATUITS ET NEUTRES** tout au long du projet pour assurer la sécurisation du parcours de rénovation, sa cohérence et sa faisabilité
- **L'ORIENTATION VERS LES DISPOSITIFS D'AIDES POSSIBLES** en fonction de la nature du projet et des revenus du foyer
- **UNE AIDE DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES** relatives aux demandes de subventions peut être réalisée par l'intermédiaire des Espaces France Services.

UN PARCOURS EN 6 ÉTAPES-CLÉS



VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

2 permanences sont à votre disposition sur le territoire

- Le 4^e mardi du mois de 9h à 12h
à l'Espace France services à Saint-Martin-en-Bresse
- Le 2^e mardi du mois de 14h à 17h
à l'Espace France services à Verdun-Ciel

Vous pouvez également prendre rendez-vous en dehors de ces permanences dans les locaux du Syndicat Mixte du Chalonnais, 6 Allée de la Sucrierie à Chalon-sur-Saône.

Pour prendre rendez-vous :

03 85 93 23 57 – habitatconseil@paysduchalonnnais.fr

Ou adressez-vous aux Espace France Services du territoire :

03 85 91 66 16 pour Verdun-Ciel,

03 73 52 00 20 pour Saint-Martin-en-Bresse.

Le pacte territorial France Renov' est une convention signée entre l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la communauté de communes et le Syndicat Mixte du Chalonnais, ce dernier portant le projet. Ce dispositif gratuit et indépendant est en service depuis le premier janvier 2025. Il est valable jusqu'à fin 2027 et est renouvelable après cette période. Pour 2025, il est financé par l'Anah, la région Bourgogne Franche Comté et le Syndicat mixte du Chalonnais.



Rétrospective sur l'arrêt du projet de maison de santé

La Communauté de communes Saône Doubs Bresse s'était engagée dès 2023 dans un projet de construction d'une nouvelle maison de santé au cœur de Verdun-Ciel pour répondre aux attentes légitimes des professionnels de santé et de la nécessité d'une offre de soins adaptée aux besoins de la population.

La mise en service de ce nouvel espace était planifiée pour septembre 2027, afin de correspondre à la date de fermeture prévue de l'actuelle maison de santé de Verdun-Ciel, et de permettre ainsi aux praticiens locataires de disposer immédiatement de nouveaux locaux.

La Communauté de communes s'est considérablement investie dans ce projet, convaincue de sa pertinence pour répondre aux enjeux de santé du territoire et attirer de nouveaux médecins dans le Verdunois.

Elle l'a méthodiquement construit avec les professionnels de santé, pour garantir sa cohérence avec leurs besoins.

Cependant, en mai 2025, alors que le projet était déjà très avancé, l'unique médecin de Verdun-Ciel a annoncé son départ pour la maison de santé de Saint-Loup-Géanges, motivé par des raisons personnelles et par son besoin d'être entouré d'autres confrères. Malheureusement, l'absence de médecin dans la future structure a précipité le désengagement des autres praticiens.

La Communauté de communes a donc décidé l'arrêt du projet, afin de ne pas engager de dépenses publiques importantes sans garantie d'occupation de la future Maison de Santé.

Voici donc une rétrospective du déroulement de ce projet, mettant en relief l'engagement de la collectivité, et qui explique son profond regret de devoir l'abandonner.

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

2023

- La Communauté de communes réunit les professionnels de santé de la maison de Verdun-Ciel afin de recueillir leurs besoins.
- Elle définit ensuite un préprojet répondant aux attentes exprimées.

2024

Le cahier des charges du nouvel espace est élaboré en concertation avec les professionnels de santé pour des locaux fonctionnels et adaptés aux pratiques actuelles et futures des praticiens.

2025

JANVIER

Un concours d'architecte est lancé. Il donnera lieu à une présélection de 3 candidats par le jury de concours.

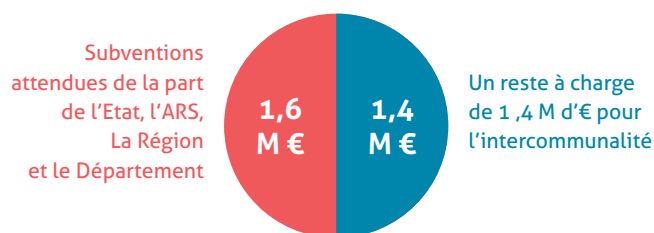
MI-JUIN

la deuxième réunion du jury a retenu un projet de construction de bâtiment. Les professionnels de santé ont été impliqués tout au long de la procédure.

Parallèlement, les représentants de la Communauté de communes et les professionnels de santé se sont réunis chaque mois jusqu'en juin afin de définir les modalités de gestion de la future maison de santé.

DES CONDITIONS FINANCIÈRES ET DES MODALITÉS DE GESTION SOIGNEUSEMENT ÉTUDIÉES

Un loyer dégressif en fonction de la surface louée pour garantir l'amortissement de l'investissement de l'intercommunalité sur 25 ans



Un investissement estimé à **3 Millions d'€**

Pour 400 m² loués : **11,7 € le m²** hors charges

Pour 450 m² loués : **10,4 € le m²** hors charges

Pour 500 m² loués : **9,3 € le m²** hors charges

L'ensemble de ces calculs étaient basés sur des estimations, mais **la Communauté de communes s'était engagée auprès des professionnels à pratiquer un loyer maximum de 12 € le m².**

La moyenne française se situe entre 14 et 15 € le m² pour la location de locaux au sein d'une maison de santé.

Un fonctionnement souple et autonome, arbitré par les professionnels



L'intercommunalité proposait d'appliquer un bail commun correspondant à la location de l'ensemble des locaux à une société intermédiaire



Le bail commun incluait les charges du bâtiment (électricité, maintenance informatique, eau, ménage, sécurité incendie...) **et les locaux communs** (salle de pause, cuisine...)



Les professionnels de santé devaient définir la participation de chacun en fonction de leur utilisation effective des locaux

Cela permettait aux professionnels d'avoir une gestion autonome, souple et simple de leur espace.

La grande majorité des maisons de santé en France fonctionnent sur ce système de bail commun pour des questions de pragmatisme et de simplicité.

L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ AUPRÈS DES PRATICIENS

La vacance locative, redoutée par les professionnels de santé, était prise en charge à hauteur de 80% sur 6 mois par la Communauté de communes.

Ajouté au préavis de 6 mois appliqué au praticien sortant, il restait 1 an pour retrouver un nouvel entrant sans impacter les finances des professionnels occupant la maison de santé.

Par ailleurs, les deux logements mis à disposition des étudiants au sein de cet espace étaient intégralement pris en charge par la Communauté de communes.

UNE DÉCISION RAISONNABLE D'ARRÊTER LE PROJET

Le départ du médecin est intervenu soudainement fin mai 2025, juste avant le second jury de sélection de l'architecte. Les autres praticiens se sont désengagés du projet, immédiatement après cette annonce.

Il était alors plus raisonnable d'éviter d'engager les 3 millions € d'investissement prévus sans garantie d'occupation de ce nouvel espace.

Néanmoins, la Communauté de communes continue à travailler pour répondre aux enjeux de santé du territoire. D'autres pistes sont à l'étude pour attirer de nouveaux médecins et autres praticiens dans le secteur de Verdun-Ciel.

Pour en savoir plus sur les actions entreprises par la collectivité :

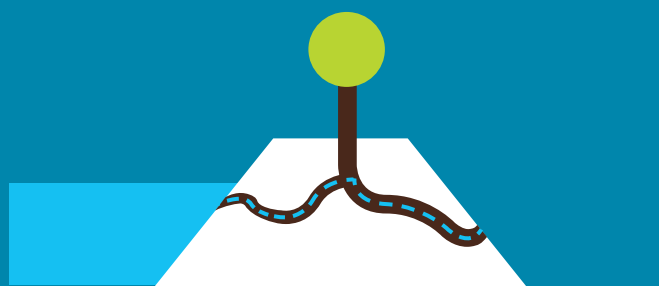


Maitriser l'état des digues sur le long terme

Un système d'endiguement efficace, protégeant la population des inondations, nécessite un entretien régulier destiné à le préserver des détériorations du temps. Le but est de conserver des digues propres, recouvertes d'une simple couche herbacée qui les protège de l'érosion.

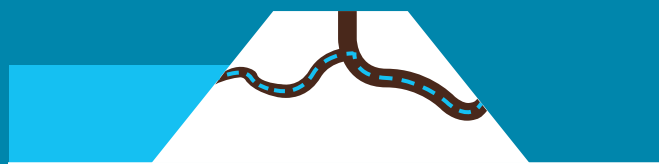
Les principaux risques de détérioration de la digue :

L'entretien consiste essentiellement à :



Le renard hydraulique

favorisant les infiltrations et les risques d'effondrement



Les galeries souterraines de la faune

favorisant les infiltrations et les risques d'effondrement



L'érosion externe

creusant le corps de digue et le fragilisant.



ELIMINER TOUTE FORME DE VÉGÉTATION INVASIVE, qui masque la visibilité du terrain et fragilise le corps de digue en favorisant les infiltrations d'eaux et l'érosion.



REBOUCHER LES TERRIERS CREUSÉS DANS LA DIGUE PAR LA FAUNE LOCALE

(principalement des blaireaux, renards et lapins sur le territoire) car les galeries souterraines fragilisent le terrain.

UNE VISION PLURIANNUELLE DE L'ENTRETIEN DES DIGUES

Jusqu'à ce jour, l'entretien était effectué par les Associations Syndicales Autorisées de Saône-Doubs et de Longepierre qui intervenaient selon les observations de terrain des acteurs locaux.

Afin de répondre aux besoins des contrôles de sécurité et d'inscrire ce travail dans une vision à plus long terme, la Communauté de communes a décidé de mettre en place un plan de gestion de la végétation sur les digues.

Sa réalisation a été confiée à Maiwenn Ribeireix, étudiante en Licence professionnelle « Chargé.e de projets Milieux aquatiques et eaux pluviales » en apprentissage, et recrutée dans ce but du 09/09/2024 au 05/09/2025.

Le plan de gestion permet essentiellement :

- De maitriser l'état de la digue en planifiant son entretien sur plusieurs années selon une connaissance précise du terrain
- De suivre l'évolution de la digue notamment sur les secteurs sensibles, grâce à un historique précis permettant d'anticiper les actions à prévoir à l'avenir
- D'établir les rapports de surveillance règlementaires grâce à la base de données alimentée chaque année.

La démarche a débuté par l'élaboration d'un diagnostic complet du système d'endiguement qui a permis d'obtenir une connaissance approfondie du terrain, et de planifier ensuite les opérations à effectuer.

CARTOGRAPHIE DES OPÉRATIONS PONCTUELLES PLANIFIÉES SUR 2025 - 2026



||||| Système d'endiguement

NATURE DES TRAVAUX

- Traitement végétation invasive
- Rebouchage de terriers
- Remblais pour cause d'érosion / tassement

LE TRAITEMENT DE LA VÉGÉTATION INVASIVE

Les opérations consistent à :

1. Couper et déraciner les espèces végétales invasives
2. Reconstituer le corps de digue
3. Ressemer du gazon pour le protéger

L'ENTRETIEN RÉGULIER

Il consiste à :

- Faucher chaque année les portions qui ont été recolonisées par la végétation.
- Couper les arbres qui menacent de tomber ou gêner le passage des engins.
- Broyer la végétation au pied des digues tous les 3 ans afin d'éviter la colonisation des espèces végétales par le bas.

Une rentrée animée à l'Espace de Vie Sociale

Créé mi 2025, l'Espace de Vie Sociale prend forme et anime la vie du territoire. A ce jour, l'essentiel est de repérer les attentes des habitants et d'y répondre par des actions à leur initiative.

Aujourd'hui, différents projets ont déjà vu le jour.



SORTIES ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

A l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées (semaine bleue), deux marches ont été organisées à Verdun-Ciel au départ de la résidence du Doubs. Ouvertes à tous, elles ont essentiellement réuni des séniors et des élèves de l'école maternelle de Verdun-Ciel. Ces sorties se sont terminées par un goûter partagé pour permettre aux participants de passer un moment de convivialité ensemble.

C'est dans le même esprit qu'a été organisé une après-midi « jeux et goûter » réunissant les enfants de l'école primaire de Verdun-Ciel et les résidents de l'EHPAD Nicole Limoge. Un moment récréatif apprécié de tous !



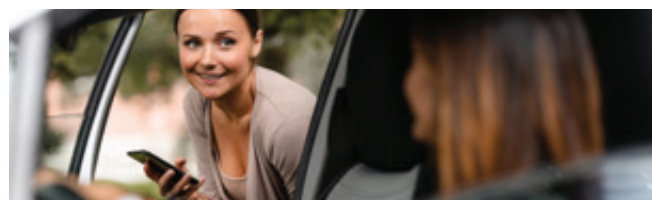
LES IDÉES NAISSENT AUTOUR D'UN CAFÉ

Un premier « café papote » a eu lieu le jeudi 9 octobre dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale. Ces instants gratuits et partagés ouverts à tous sont destinés à devenir des rendez-vous réguliers pour renforcer les liens entre les habitants, créer une dynamique sociale et lancer des initiatives au regard des besoins exprimés par les participants.



APPRIVOISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

Des ateliers d'initiation au numérique seront régulièrement proposés au siège de la Communauté de communes. Destinés aux séniors du territoire (60 ans et +), leur but est avant tout de familiariser les participants aux outils numériques afin qu'ils puissent les utiliser facilement dans leur vie quotidienne.



EN PROJET

La mise en place d'un transport d'utilité sociale sur le territoire est en route. En zone rurale, cette solution peut s'avérer particulièrement utile pour de nombreux habitants qui ne peuvent disposer d'une voiture ou qui ne possèdent pas de permis de conduire, ou encore qui font face à une incapacité temporaire ou permanente. Le but serait donc de leur offrir un moyen de locomotion souple et pratique destiné aux déplacements nécessaires à leur vie quotidienne.

ADRESSES

Place du Monument
à Saint-Martin-en-Bresse

Rue de Beaune
à Verdun-Ciel

SE RENSEIGNER

ANTOINE TANNIERE
06 08 71 19 88

laboussole.dt71
@croix-rouge.fr



Immersion estivale dans la légende du Loup Garou

Cet été, l'accueil jeunes a proposé aux adolescents un camp placé sous le signe du jeu de rôle du « Loup-Garou ». Il s'est déroulé du 4 au 8 août à Ounans, dans le Jura. Il a réuni 27 jeunes provenant du territoire, mais aussi de Saint-Rémy et Champforgeuil.

Dès leur arrivée sur le camp, les adolescents étaient immergés dans le jeu avec la distribution des rôles qu'ils devaient tenir tout au long du séjour. L'objectif des loups était d'éliminer l'ensemble des villageois sans se faire démasquer. Ces derniers, quant à eux devaient découvrir tous les loups avant d'être tous dévorés.

2 conseils de sages, tenus par des animateurs, faisaient évoluer le jeu chaque jour. Ils se déroulaient matins et soirs au pied d'un grand saule. Lors de ces moments clés, les loups désignaient en secret les villageois à dévorer, puis les survivants votaient pour désigner ceux qu'ils pensaient être des loups. Les loups blancs présentaient la particularité de pouvoir éliminer les autres loups.

Des rôles de villageois multiples pour alimenter l'intrigue



La petite fille

observait en secret les loups opérer lors du conseil des sages alors que les autres villageois dormaient.



Cupidon

créait des couples et des enfants.



La sorcière

pouvait sauver ou tuer quelqu'un.



La voyante

pouvait demander aux sages le rôle d'une personne.



La gitane

avait la possibilité de poser quotidiennement une question fermée aux sages.



Le joueur de flûte

devait enchanter l'ensemble des participants pour gagner la partie.



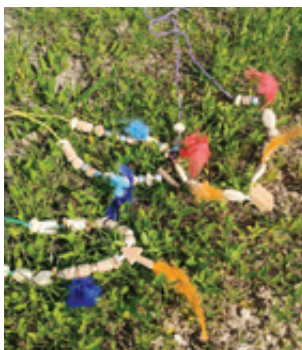
Le fantôme

était le rôle pris par ceux qui étaient morts au cours du jeu. Ils pouvaient communiquer avec les vivants par messages codés.



L'enfant sauvage

prenait un participant pour modèle et effectuait les mêmes choix que lui.



Des colliers cachés dans le camp aux pouvoirs étonnants : immunité, résurrection, protection contre les morsures.



Exemples de cartes créées pour le camp.

Le jeu s'est terminé lors du dernier conseil du séjour, avec l'élimination du dernier loup blanc, démasqué par les autres participants, suite à une succession de trahison et de rebondissements.

Les adolescents ont vraiment été surpris par l'ampleur prise par le jeu. Ils ne s'attendaient pas à une telle immersion.

Ils se sont pris au jeu tout au long du camp, se méfiant les uns des autres, créant des alliances, fomentant des plans, tout en participant aux activités quotidiennes qui leur étaient proposées (visite de la grotte à Beaume les messieurs, kayak, course d'orientation nocturne...).



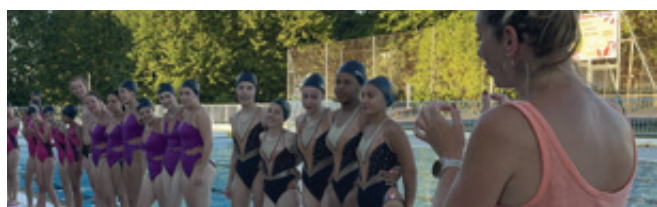
La natation artistique à l'honneur pour « confluence en fête »

Le 28 juin dernier, en ouverture du festival « Confluence en fête », le public du territoire a assisté à une belle démonstration de natation artistique à la piscine intercommunale à Verdun-Ciel.



L'événement a été confié au club « Chenove Natation ». Ce dernier a proposé au public une succession de performances sportives, techniques et artistiques, effectuées par des enfants, adolescents et adultes et commentées par leur coach.

Cette nouveauté du festival a été un succès et a rapidement affiché complet. Elle a réuni une centaine de spectateurs de tous âges, curieux de découvrir cette discipline rarement exposée.



LE MOT DE LA COACH

« A travers ce spectacle, nous avons souhaité donner au public un aperçu des différentes facettes de la natation artistique : les ballets libres ou combinés, les solos, les duos, et bien sûr, le plus spectaculaire, les ballets acrobatiques avec de la voltige. Le tout sur des musiques des années 80 soigneusement choisies. Deux chorégraphies créées par les nageuses concluaient l'événement. C'est toujours un plaisir de faire découvrir notre discipline, qui n'est par ailleurs que très peu médiatisée. L'ensemble du Club remercie la Communauté de communes de nous avoir accueilli et offert l'opportunité de partager notre passion. Nous sommes tout à fait partants pour renouveler ce genre d'expérience à l'avenir, en y intégrant pourquoi pas une petite initiation au public. »

Virginie Faber, enseignante en natation artistique à Chenove Natation.



PAROLE DE SPECTATRICE

« J'étais curieuse d'assister en direct à un spectacle de natation artistique. D'habitude, on les regarde à la télévision. En voyant les nageurs et nageuses de si près, on prend conscience des exigences de cette discipline. J'ai été frappée par la grâce qui se dégageait des nageuses et de leurs mouvements, malgré les efforts à fournir pour rester en apnée, synchronisées et réaliser des performances acrobatiques impressionnantes. Les chorégraphies étaient remarquables. »

Delphine Cartaux, habitante de Verdun-Ciel.

Toute l'actualité du territoire en temps réel avec Intramuros

Afin de permettre aux habitants de rester connecté à l'actualité de leur territoire, l'intercommunalité a opté pour l'application Intramuros.



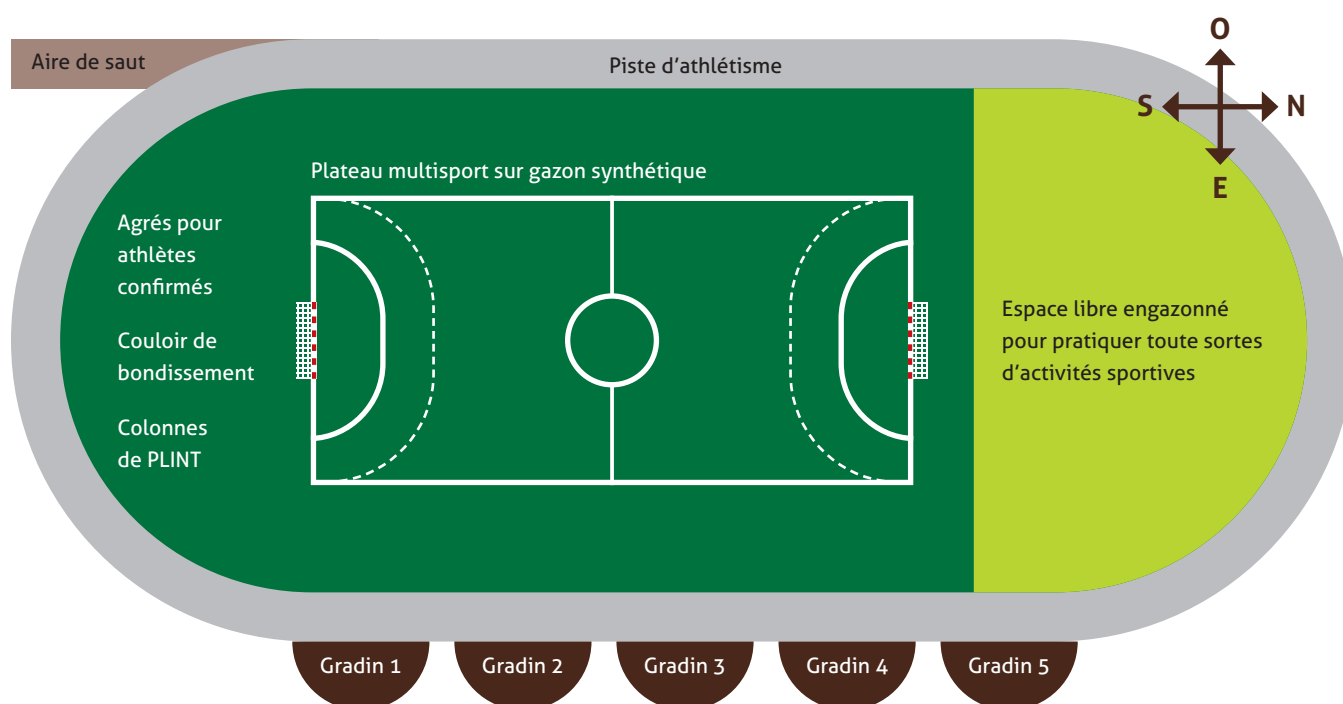
Ce dispositif présente l'avantage de diffuser en temps réel les informations intercommunales, communales, touristiques et événementielles sur un seul et même espace facilement accessible.

A terme, l'objectif est de réunir sur Intramuros l'ensemble des communications de l'intercommunalité et de ses communes ainsi que de leurs services (petite enfance, centres de loisirs, urbanisme, Espace France Services, écoles et collège, Espace de Vie Sociale...) mais également celles des associations et de l'Office de tourisme.

Restez connecté à votre territoire et installez Intramuros sur votre téléphone.

Autour du gymnase, les aménagements sportifs se précisent

Les travaux d'aménagements sportifs extérieurs aux abords du gymnase à Saint-Martin-en-Bresse ont été lancés. Le projet a été redéfini ainsi :



A l'entrée du gymnase, une table de Teqball et des modules de fitness / musculation seront en accès libre, ainsi qu'un espace détente ombragé doté de 2 tables de pique-nique.

Allériot
Bey
Les Bordes
Bagny sur Saône
Charnay lès Chalon
Clux-Villeneuve
Damerey
Ecuelles
Guerfand
Longepierre
Mont lès Seurre
Montcoy
Navilly
Palleau
Pontoux
Saint Didier en Bresse
Saint Gervais en Vallière
Saint Martin en Bresse
Saint Martin en Gâtinois
Saint Maurice en Rivière
Saunières
Sermesse
Toutenant
Verdun-Ciel
Verjux
Villegaudin



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes



tél. 03 85 99 15 12

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-Ciel
contact@saonedoubsbresse.fr

www.saonedoubsbresse.fr